



Date de génération de ce justificatif : 27/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CARNAK – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 24 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte sous signature privée en date à Vannes du 14 juillet 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée CARNAK, sis 21, rue Henri Jumelais, 56000 VANNES pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS au capital de 1 000 euros avec pour objet : marchand de biens savoir achat de biens immobiliers en vue de les revendre après avoir effectué ou non des travaux, entreprise générale du bâtiment. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Yoann LE DORZE demeurant 21, rue Henri Jumelais, 56000 VANNES immatriculation au RCS de Vannes. Pour avis Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)